

Séance ordinaire ajournée du conseil de la Municipalité de Saint-Prime tenue à l'Hôtel de Ville, 599, rue Principale à Saint-Prime, le lundi 21 janvier 2013 à 19h.

Sont présents à cette séance, Mesdames les conseillères Gemma Lamontagne et Jacynthe Perron, ainsi que Messieurs les conseillers Adrien Perron et Sylvain Auclair formant quorum sous la présidence de son Honneur Monsieur le Maire Bernard Généreux.

Est aussi présent le directeur général, Monsieur Régis Girard.

Ouverture de l'assemblée

Madame le maire suppléant ouvre la séance à 19h04 et invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour. Monsieur Régis Girard fait fonction de secrétaire de la réunion.

Acceptation des articles ajoutés à l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Adrien Perron, APPUYÉ PAR Madame la conseillère Jacynthe Perron ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté, incluant les nouveaux articles ajoutés.

**RÉSOLUTION
No 2013-023**

Comité du 150^e anniversaire de fondation de la Municipalité de Saint-Prime – Demande d'aide financière à Patrimoine canadien – Appui municipal

**RÉSOLUTION
No 2013-024**

CONSIDÉRANT QUE le Comité du 150^e anniversaire de fondation de la Municipalité de Saint-Prime a été mandaté par le Conseil municipal pour organiser les Fêtes du 150^e qui auront lieu en 2014; lequel Comité opère sous la dénomination sociale du Comité Administratif et Consultatif des Loisirs de Saint-Prime inc. (C.A.C.L. de Saint-Prime inc.).

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Gemma Lamontagne, APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sylvain Auclair ET RÉSOLU QUE ce conseil mandate et donne un soutien technique, et un appui financier au montant de 10 000\$, au Comité du 150^e anniversaire de fondation de la Municipalité de Saint-Prime pour l'organisation et la tenue des événements qui auront lieu tout au long de l'année 2014.

QUE ce conseil appuie de façon tangible, le projet présenté à Patrimoine canadien, par le Comité du 150^e anniversaire de fondation de la Municipalité de Saint-Prime, dans le cadre du programme Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine, volet II – Commémorations communautaires.

**RÉSOLUTION
No 2013-025**

Prolongement de la rue des Pruniers – Demande d'autorisation auprès du MDDEFP

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Sylvain Auclair, APPUYÉ PAR Madame la conseillère Jacynthe Perron ET RÉSOLU :

- 1) QUE ce conseil accepte les documents déposés (plans, devis et estimation budgétaire) par la société « Dessau inc. », en date du 21 janvier 2013, sous le numéro de dossier 185-B-0003402-002-VR, relativement aux travaux de voirie et d'infrastructures visant le prolongement de la rue des Pruniers, et mandate ces derniers, pour présenter au ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs du Québec (MDDEFP) une demande d'autorisation relative à l'exécution des travaux.
- 2) QUE ce conseil s'engage à ce qu'une attestation de conformité des ouvrages soit transmise au MDDEFP lorsque les travaux seront achevés (attestation préparée par le consultant).
- 3) QUE ce conseil autorise l'émission d'un chèque au montant de 548\$ représentant le paiement des frais exigibles relativement à l'arrêté ministériel sur la tarification des demandes d'autorisation du MDDEFP.

2013-A-01

Prolongement de la rue des Pruniers – Avis de motion

Madame la conseillère Gemma Lamontagne DONNE avis de motion de la présentation lors d'une séance du conseil, d'un projet de règlement décrétant des dépenses de l'ordre de 350 000\$, et un emprunt à long terme du même montant pour l'exécution de travaux de voirie et d'infrastructures d'aqueduc et d'égouts visant le prolongement de la rue des Pruniers.

**RÉSOLUTION
No 2013-026**

Programme PIQM, lot 3 segments 011 à 013 – Acceptation des plans et devis

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Adrien Perron, APPUYÉ PAR Madame la conseillère Gemma Lamontagne ET RÉSOLU :

- 1) QUE ce conseil accepte les documents déposés (plans, devis et estimation budgétaire) par la société « Dessau inc. », en date du 14 janvier 2013, sous le numéro de dossier 185/B0002750-002-VR, relativement aux travaux de reconstruction de conduites d'eau potable et d'égout sanitaire sur la rue principale, entre l'avenue Albert-Perron et la rue Lamontagne, lot 3 segments 011 à 013 du Plan d'intervention, et mandate ces derniers, pour procéder à un appel d'offres public (Progrès-Dimanche et SEAO). Note : Dans le cadre de ce projet, une demande d'autorisation relative à l'exécution des travaux auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs du Québec (MDDEFP) n'est pas nécessaire.
- 2) QUE ce conseil demande au Ministère des Transports de lui accorder un permis d'intervention et s'engage à respecter les clauses faisant partie intégrante de celui-ci, et autorise le directeur général à signer cet engagement en son nom.

2013-A-02

Programme PIQM, lot 3 segments 011 à 013 – Avis de motion

Madame la conseillère Jacynthe Perron DONNE avis de motion de la présentation lors d'une séance du conseil, d'un projet de règlement décrétant des dépenses de l'ordre de 900 000\$, et un emprunt à long terme du même montant pour l'exécution de travaux de reconstruction de conduites d'eau potable et d'égout sanitaire sur la rue principale, entre l'avenue Albert-Perron et la rue Lamontagne, lot 3 segments 011 à 013 du Plan d'intervention.

**RÉSOLUTION
No 2013-027**

Reconsidération de la résolution No 2013-008 intitulée : Budget de fonctionnement 2013 à différents organismes

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Gemma Lamontagne, APPUYÉ PAR Madame la conseillère Jacynthe Perron ET RÉSOLU QUE ce conseil reconsidère la résolution No 2013-008, en date du 14 janvier 2013, à l'effet :

- 1) de remplacer le montant accordé au Musée du cheddar, par un montant de 15 000\$;
- 2) de remplacer le montant accordé à la Corporation du Bedeau, par un montant de 9 000\$; incluant un montant de 4 000\$ servant à défrayer la ressource partagée par le Musée du cheddar et la Corporation du Bedeau.

**RÉSOLUTION
No 2013-028**

Protocole d'entente avec Camping Saint-Félicien inc.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Gemma Lamontagne, APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sylvain Auclair ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise Messieurs Bernard Généreux et Régis Girard, respectivement maire et directeur général, à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Prime une entente avec Camping Saint-Félicien inc. ayant pour objet :

- 1) QUE la municipalité de Saint-Prime rachète les droits qu'elle a consentis en vertu de l'acte de cession en emphytéose à l'égard de l'immeuble du Pavillon Kiwanis;
- 2) QU'en contrepartie, Camping Saint-Félicien se porte acquéreur en propre des autres immeubles qui font l'objet de l'emphytéose;
- 3) Les travaux relatifs à la construction des infrastructures d'aqueduc et d'égouts requis pour la construction du camping Saint-Prime, phase 2;
- 4) Les investissements à réaliser par Camping Saint-Félicien;
- 5) Autres considérations décrites à l'intérieur du protocole d'entente déposé à ce conseil.

**RÉSOLUTION
No 2013-029**

Convention d'adhésion avec la Caisse populaire Desjardins de Saint-Prime – Télétransmission Paie

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Adrien Perron, APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sylvain Auclair ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise Messieurs Bernard Généreux et Régis Girard, respectivement maire et directeur général, à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Prime une convention d'adhésion au Service de dépôt direct Desjardins, avec la Caisse populaire Desjardins de Saint-Prime, ayant pour but la mise en opération du nouveau logiciel de Télétransmission Paie.

**RÉSOLUTION
No 2013-030**

Levée de l'assemblée

A 21 h 27, l'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Gemma Lamontagne, ET APPUYÉ PAR, Madame la conseillère Jacynthe Perron que l'assemblée soit levée.

**Bernard Généreux,
Président de l'assemblée**

**Régis Girard,
Directeur général et secrétaire-trésorier**

=====